

L'HYBRIDE EUROPÉEN

Par Englebert Renier

Les fêtes et cérémonies organisées pour le cinquantième anniversaire du Traité de Marché Commun signé à Rome le 25 mars 1957 avaient quelque chose d'indécent face aux populations d'Europe qui vivent dans la gêne, le chômage ou la précarité et qui, perversément rendues responsables de leur triste sort, ont tout juste le droit de se taire.

Les propos et discours tenus à cette occasion participaient d'une propagande spacieuse autant qu'absurde du type *Quelques petits pas pour les « Pères fondateurs », un grand pas pour l'humanité !*¹

À la regarder sans lunettes déformantes, l'Union européenne se présente sous un jour on ne peut moins flatteur. Découvrons donc son vrai visage.

La construction européenne mélange Républiques et Monarchies, États laïques et Religions d'État, États unitaires et États fédéraux, Lobbies, Comités, Bureaux et Agences, Banque centrale et Cour de Justice, Conseils, Commission et Parlement, Public et Privé, Exécutif, Législatif et Judiciaire,... dans une sorte de tour de Babel (on y parle 23 langues) inachevée et compliquée où Montesquieu ne retrouverait pas ses petits. Tour qui, de surcroît, penche tellement à droite qu'elle semble devoir s'écrouler un jour.

Tout s'y passe comme si les grands idéaux du Siècle des Lumières – liberté, égalité, fraternité – étaient relégués parmi les croyances d'un autre âge.

L'Union Européenne, mécanique hybride s'il en est, est une machine antidémocratique et antisociale.

Antidémocratique

Il y a trois ans, Alain Lamassoure écrivait que l'édifice européen ne pouvait cacher un piteux vice de construction, à savoir « le caractère non démocratique du système de décision ».²

Dès l'origine, en effet, l'Europe a été frappée d'une véritable carence démocratique.

Cela, nous le devons aux « Pères de l'Europe » et en particulier à Jean Monnet, qui voulait une autorité européenne affranchie de tout contrôle politique. Jean Monnet et ses amis étaient nourris de la philosophie technocratique qui avait fleuri dans les années 1920. Ces gens-là se méfiaient des mandataires politiques et aspiraient à renforcer les prérogatives des experts et des fonctionnaires.

Selon Paul Magnette, « au lendemain de la seconde guerre mondiale, Monnet était plus convaincu que jamais de la nécessité de corriger les défauts du jeu politique par les vertus de la technocratie ». À la rhétorique des politiques, il fallait opposer, tant le savoir technique des économistes et des ingénieurs que le jugement réputé impartial des juristes.

Aussi le « profil technicien » de la Haute Autorité et de la Commission, institutions centrales des communautés économiques, fut-il admis et instauré.³

C'est donc à juste titre que l'on dénonce la technocratie européenne : celle-ci n'a rien d'une dérive, elle a été voulue dès le départ de la construction de l'Europe.

Et cette volonté antidémocratique initiale ne s'est pas démentie depuis, si bien que les européistes démocrates ont dû attendre jusqu'en juin 1979 pour obtenir enfin l'élection directe du Parlement européen au suffrage universel, et encore ! ... pour obtenir une formule boiteuse de suffrage universel contraire à la procédure prévue par le Traité de Rome !⁴

Le rêve des européistes démocrates était qu'une fois élu, le Parlement européen se transforme en assemblée constituante et qu'ainsi le contrôle de l'Europe passe « des seules mains des ministres, des fonctionnaires et des experts à celles du peuple européen et de ses légitimes représentants ».⁵

Inutile d'ajouter qu'ils durent déchanter : aujourd'hui le Parlement européen, architecturalement grandiose, reste politiquement dérisoire. Il ne détient qu'un demi-pouvoir législatif intermédiaire : un demi-pouvoir, car nombre de matières importantes lui échappent ; intermédiaire, car il n'a pour ainsi dire jamais le premier ni le dernier mot.

L'essentiel de la politique européenne continue à se faire dans le « Comité des Représentants Permanents » des États ou « Coreper », aréopage discret et méconnu composé de diplomates entourés de nombreux collaborateurs. Coreper travaillant en cheville avec la Commission européenne, laquelle initie les Directives, les négocie avec lui, en contrôle l'exécution, sanctionne les États qui y contreviennent et, s'il le faut, traduit ces États devant la Cour de Justice où elle joue le rôle de procureur !⁶

Ici, nous touchons du doigt « un des traits significatifs des organisations technocratiques » : le « cumul des pouvoirs normatif, exécutif et de règlement des conflits » qui « contraste avec le principe de séparation des pouvoirs constitutif des régimes démocratiques ».⁷

Après avoir perdu ses petits, Montesquieu doit se retourner dans sa tombe !

Antisociale

À quoi sert cette Europe-là ?

Depuis la relecture ultralibérale du Traité de Rome par la Commission européenne « soumise aux pressions des milieux industriels » et soutenue par « une majorité de gouvernements convertis au credo libéral », depuis le même virage pris par « une jurisprudence audacieuse de la Cour de Justice », depuis ce tournant décisif « des années 1980 »⁸, l'Europe sert à reprendre aux populations européennes les acquis sociaux (sécurité sociale, services publics redistributifs, etc.) qui leur avaient été concédés après la seconde guerre mondiale. Concurrence « libre et non faussée » oblige !

Pas d'entrave à la course au profit ! Cette Europe-là sert à revenir petit à petit, morceau par morceau, lentement mais sûrement aux conditions idéales pour l'exploitation capitaliste, entre autres conditions : une sécurité minimale en matière de chômage et de soins de santé, des pensions revues à la baisse et des missions réduites de « service universel » dans les ex-services publics.

Cette Europe-là enfonce progressivement ses peuples dans le marasme social. Pour eux, le « grand bon en arrière »⁹ a commencé.

Telle est la politique européenne faite sans les peuples et à présent contre eux. Telle est la volonté de l'élite européenne soumise à la ... « démocratie participative » des lobbies et des puissances d'argent. Telle est la direction prise par une technocratie héritière des courants de pensée apolitiques et antiparlementaires qui ont sévi dans la première moitié du XX^e siècle.

Si les forces de la gauche démocratique n'y font pas résolument obstacle, le mouvement se poursuivra jusqu'au bout, appauvrissant encore les classes défavorisées, entraînant dans leur sillage les classes moyennes, creusant toujours davantage les inégalités.

Jusqu'au bout signifie jusqu'à l'affrontement social, la révolte des peuples et l'explosion de l'Union. À moins qu'auparavant l'Empire européen, empêtré dans ses contradictions internes, ne finisse par implorer.

En guise de conclusion

Comme Victor Hugo, nous affirmons notre foi « en cet immense édifice de l'avenir qui s'appellera un jour les États-Unis d'Europe ».¹⁰

Cet édifice, nous nous battons afin qu'il devienne démocratique, social, écologique et solidaire, convaincus, avec le poète, « que peu de temps suffit pour changer toutes choses » !

Le 14 juin 2007.

-
1. Selon la belle formule de Henri Houben, Coordinateur de la Campagne « Europe » 2007 d'Attac Wallonie-Bruxelles (document inédit).
 2. Alain Lamassoure, *Histoire secrète de la Convention européenne*, Paris, Albin Michel, 2004, pp. 22-23.
 3. Paul Magnette, *Le régime politique de l'Union européenne*, Paris, Presse de Sciences Po, 2003, pp. 28-30.
 4. Jean-Louis Burban, *Les institutions européennes*, Paris, Vuibert, 3^e éd., 2002, p. 32.
 5. Bernard Barthalay, *Le fédéralisme*, Paris, P.U.F., 1^e éd., 1981, p. 118.
 6. Jean-Louis Burban, *op. cit.*, p. 51.
 7. Pierre Lascoumes, in Vincent Dubois et Delphine Dulong (dir.), *La question technocratique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999, p. 194.
 8. Paul Magnette, *op. cit.*, pp. 33-34.
 9. Expression empruntée à Serge Halimi, *Le grand bon en arrière*, Paris, Fayard, 2004, 617 pp.
 10. *Journal officiel*, 17 juillet 1851, cité par Yves Salesse, *Manifeste pour une autre Europe*, Paris, Editions du Félin, 2004, p. 7.